

L'HÔPITAL NOVO RECHERCHE UN CADRE DE SANTÉ EN PSYCHIATRIE PÉRINATALE, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Unité mobile pédopsychiatrie (UMPP)
Equipe de liaison des adolescents (ELA)
Equipe Mobile d'Accompagnement en Pédopsychiatrie et Périnatalité (EMAPP)
Consultation périnatalité

➤ L'Hôpital NOVO recrute un cadre de santé en psychiatrie périnatale, de l'enfant et de l'adolescent pour le site de Pontoise.

➤ **Présentation de la structure**

L'Hôpital NOVO est un nouvel établissement, né le 01/01/2023, de l'union de 3 établissements : le centre hospitalier René-Dubos de Pontoise (CHRD), le Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise (GHCPPO) et le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV).

Acteur incontournable du service public hospitalier d'Ile-de-France, son objectif est de contribuer à lutter contre les inégalités sociales et géographiques en matière d'accès aux soins, par le renforcement des compétences existantes et des coopérations intra et extra hospitalières

➤ **Identification des unités de soins**

Les unités de soins sont organisées au sein de l'intersecteur 95-I02 composée de :

- 2 Hôpitaux de Jour (HJD)
- 2 Centres Médicaux Psychologiques (CMP)
- 3 Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- 1 consultation périnatale
- 1 Unité Mobile de Pédopsychiatrie (UMPP)
- 1 Equipe mobile d'accompagnement périnatale et pédopsychiatrique (EMAPP)
- 1 Unité des Troubles des Apprentissages et du langage (U.T.A.L)
- 1 équipe de liaison intra hospitalière des adolescents
- 1 maison de l'adolescent et du jeune adulte

Composition des équipes :

- Psychiatres et pédopsychiatres
- Psychologues
- Cadres de santé
- Infirmiers
- Educateurs de jeunes enfants
- Educateurs spécialisés
- Orthophonistes

- Psychomotricien
- Assistante sociale
- Secrétaire

➤ **Identification du poste**

Intitulé : Cadre de santé infirmier

Grade : Cadre de santé

Catégorie : A ou B

Position dans la structure :

- ♦ Liaisons hiérarchiques :
 - Coordinateur général des soins
 - Directeur des soins du site d'affectation
 - Cadre supérieur de santé du pôle
- ♦ Liaisons fonctionnelles :
 - Médecin chef de pôle
 - Médecin responsable de l'unité
 - Equipe médicale

➤ **Missions du poste**

Le cadre de santé assure le travail d'encadrement des soins et de l'équipe dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires (décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier, Code la santé publique, règlement intérieur de l'établissement). Il travaille en étroite collaboration avec le médecin responsable d'unité et cadre de Pôle.

- **Planification des activités et des moyens :** planification des activités des agents paramédicaux et hospitaliers, en corrélation avec les moyens attribués, en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations. Participation et/ou proposition de nouvelles actions de soins pour optimiser la prise en charge des patients (prévention, éducation, activité thérapeutique...)
- **Gestions des moyens et des ressources techniques, humains et informationnels :** gestion du temps de travail annuel du personnel, gestion des stocks et flux de matériel, évaluation des besoins en travaux et aménagement, évaluation des besoins en matériel médical, mise en place, réalisation et évaluation des moyens de communication (réunions, affichage...).
Prise en compte de la dimension financière dans ces activités thérapeutiques et associatives.
- **Encadrement et accompagnement de l'équipe et gestion des compétences :** identification des compétences nécessaires aux missions, entretien annuel de formation et d'évaluation, élaboration et suivi du plan de formation, accompagnement dans le développement des compétences (définition des objectifs pour et avec chaque agent et suivi).
Participe, Accompagne et conseille l'équipe dans les situations difficiles

- **Suivi de l'activité : élaboration et rédaction des rapports d'activités.**
Création d'outils de suivi, utilisation des outils de suivi existants. Justification des résultats relatifs aux activités de son domaine.
- **Montage, mise en oeuvre, suivi et gestion des projets :** définition du projet de soins au regard du projet médical de l'unité. Définition des axes de travail, élaboration des plans d'action, animation des groupes de travail, coordination des différents intervenants.
- **Contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales :** audits, analyses des pratiques, élaboration et des documents qualités, mises en oeuvre et traçabilité.
- **Coordination et suivi de la prise en charge de prestations :** transport, pharmacie, approvisionnement en matériel de soins, prestations hôtelières, blanchisserie et logistique.
- Organisation et suivi de l'accueil des nouveaux professionnels et des Stagiaires
 - o Nouveaux professionnels : entretien de suivi réguliers.
 - o Stagiaires : en collaboration avec les tuteurs, organisation et suivi de l'encadrement et des bilans d'évaluation.
- **Communication :** Le cadre de santé travaille en collaboration étroite avec le personnel d'encadrement du Pôle de psychiatrie et de l'institution.
 - o Participation aux réunions : Encadrement du Pôle de psychiatrie, réunions institutionnelles (bureau et conseil de Pôle)
 Il participe au développement du réseau avec les partenaires et le comité local de santé mentale.

Missions des unités sous la responsabilité du cadre

Les missions des unités sont :

- **UMPP** : prévention, analyse et proposition d'orientation des situations de crise des enfants en provenance des CMP. Liaison dans les service d'urgences et d'hospitalisation pédiatriques pour les enfants de 5 à 12 ans révolus
- **ELA** : liaison dans les service d'urgences et d'hospitalisation pédiatriques pour les enfants de 13 à 17 ans révolus
- **EMAPP** : accueil et évaluation des enfants de 0 à 4 ans révolus présentant des troubles du comportement. Liaison en maternité, visite à domicile
- **Consultation périnatalité** : prise en charge et orientation des enfants de 0 à 4 ans présentant des risques de troubles du comportement en attente de soins libéraux ou institutionnels

➤ **Prérequis**

Formation et expérience requises :

- Diplôme cadre de santé.
- Expérience antérieure dans la fonction d'encadrement souhaitée.

Les qualités professionnelles requises :

- Capacités de communication, évaluation, réajustement, décision.
- Qualités relationnelles : diplomatie, fermeté, écoute.
- Qualités organisationnelles : rigueur, sens de l'urgence et des priorités.
- Qualités humaines : respect, confiance, équité.

➤ **Exigences / contraintes du poste**

Contraintes particulières du poste :

- Organisation des soins sur des unités géographiquement dispersées.
- Prend ses congés en concertation avec les cadres de la filière psychiatrie de l'enfant et l'adolescent.

Horaires :

- Journée cadre du lundi au vendredi : 8h30/17h à adapter aux besoins des unités.
- Week-end ou férié de garde 1 à 2 fois/an, sur le site de Pontoise.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Marie-Christel MAURI
Cadre supérieur de pôle
Pôle de psychiatrie, addictologie et médecine pénitentiaire
01 30 75 43 19
marie-christel.mauri@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.